

31 janvier 2014

**MODALITÉS DU PRIX LITTÉRAIRE DES COLLÉGIENS
ÉDITION 2014**

- TROUSSE D'ANIMATION DE LECTURE ET DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE. Ce document est disponible sur le site www.prixlitterairedescollegiens.ca sous l'onglet « professeurs ». Il inclut les outils pédagogiques tels les bulletins de vote et la fiche de pointage et vous renseigne, entre autres, sur les rôles respectifs des professeurs et des étudiants, sur les modalités du scrutin et sur le choix de votre représentant étudiant.
- INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS. Les étudiants ayant participé **assidûment** aux activités du Prix remplissent la fiche d'inscription envoyée avec les livres. Ils sont ainsi admissibles au tirage qui aura lieu lors de la remise du prix au Salon international du livre de Québec; c'est pourquoi il est important que vous fassiez parvenir ces formulaires par la poste à l'adresse suivante entre le 24 mars et le 4 avril : *Prix littéraire des collégiens, 1980, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, H3H 1R6*. Cet envoi doit être fait globalement par le professeur responsable et non pas individuellement par les étudiants.
- ABONNEMENT À LA REVUE *LETTRES QUÉBÉCOISES*. Tous les étudiants qui participent au Prix littéraire des collégiens reçoivent un abonnement gratuit à la version électronique de *Lettres québécoises*. C'est le professeur qui doit abonner ses étudiants au moyen du code confidentiel qui lui est communiqué par courriel.
- RENCONTRES AVEC LES ÉCRIVAINS. Le CRILCQ (Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises) organisera des rencontres entre les auteurs et les étudiants en février ou en mars. Les dates et les lieux sont encore à confirmer; nous vous les transmettrons dès que nous les connaissons. Le CRILCQ vous fera aussi parvenir des affiches annonçant ces rencontres littéraires.
- CONCOURS DE CRITIQUE. Dans les semaines suivant la remise du prix, le journal *Le Devoir* publiera cinq critiques écrites par des étudiants inscrits à l'édition 2014, une par œuvre en lice. Le texte devra compter entre 300 et 350 mots. Chaque institution participante pourra soumettre **une seule critique par œuvre en lice** au plus tard le 4 avril (par courriel). Veuillez noter que les textes proposés ne devront pas avoir fait l'objet d'une publication préalable.
- VOTE. Le résultat du vote de votre établissement (fiche de pointage) devra nous parvenir par courriel au plus tard le 4 avril à l'adresse suivante : vote@prixlitterairedescollegiens.ca Vous trouverez la fiche de pointage sur le site, en formats Word ou RTF, sous l'onglet « Professeurs », « outils pédagogiques ».
- LES NOMS DU REPRÉSENTANT ÉTUDIANT ET DE L'ENSEIGNANT QUI SERONT PRÉSENTS À QUÉBEC doivent être envoyés par courriel au plus tard le 4 avril, **si possible en même temps et dans le même courriel que le vote**. Veuillez spécifier les contraintes liées à l'alimentation et à l'hébergement à l'hôtel (allergies et autres informations utiles).

Le comité de coordination s'occupe des réservations hôtelières à Québec et des repas suivants : dîner du jeudi soir et petit déjeuner du vendredi.

Par ailleurs, les frais de transport et le dîner du vendredi midi ne sont pas compris.

- **LES DÉLIBÉRATIONS NATIONALES** auront lieu à Québec le jeudi 10 avril. Chaque établissement y sera représenté par un professeur et un élève élu par ses pairs. Tous seront hébergés au Manoir Victoria (44, cote du Palais) où ils seront attendus pour inscription entre 14 h et 16 h. On remettra à chacun un laissez-passer pour le Salon international du livre de Québec. De 16 h 15 à 17 h 15, une rencontre, obligatoire, réunira les étudiants. À 17 h 30, les représentants étudiants d'une part et les professeurs d'autre part seront regroupés dans la salle à manger où sera offert le dîner. À 19 h débiteront les ateliers de discussion littéraire en sous-groupes, suivis, vers 21 heures, des discussions délibérantes.
- **CAFÉ LITTÉRAIRE.** **Tous** les étudiants et professeurs participant au Prix, et non seulement les délégués aux délibérations, sont invités au Café littéraire. Celui-ci aura lieu à l'hôtel le vendredi 11 avril, de 9 h 30 à 11 h 30. Veuillez préciser le nombre de participants par courriel au plus tard le 4 avril. Toutes les personnes présentes recevront un laissez-passer pour le Salon international du livre de Québec.
- **LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX AU LAURÉAT** aura lieu au Salon international du livre de Québec le vendredi 11 avril 2014 à 13 heures.

Aide mémoire
Informations à transmettre par courriel à vote@prixlitterairedescollegiens.ca au plus tard le 4 avril
1 - La Fiche de pointage
2 - Les noms du représentant étudiant et de l'enseignant qui seront présents à Québec
3 - Les critiques pour Le Devoir
4 - Le nombre de participants au Café littéraire
La fiche d'inscription de chaque étudiant doit nous être envoyée par la poste dans un seul envoi fait par le professeur au plus tard le 4 avril 2014 : Prix littéraire des collégiens, 1980, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), H3H 1R6



*Claude Bourgie Bovet
Sylvie Bovet*

*Prix littéraire des collégiens
1980, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal H3H 1R6
514-931-1980*

*cbourgie@prixlitterairedescollegiens.ca
sbovet@prixlitterairedescollegiens.ca*